



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU MATERIEL FERROVIAIRE SAVOYARD

Siège social:

APMFS

136, rue Auguste Renoir

73 290 LA MOTTE SERVOLEX

Tél.: 06.22.04.11.81

e-mail : apmfs@wanadoo.fr

Le 08 août 2005,
Cher(e) adhérent(e),

Le 02 avril dernier se tenait l'assemblée générale de l'APMFS. Celle-ci, prévue initialement à la voie 4 en gare de Chambéry avec la 2CC2 3402 et les voitures cinéma et conférence, a dû être déplacée au dépôt des locomotives par suite d'événements indépendants de notre volonté. Cette réorganisation de dernière minute, avec pancartage spécifique en gare, informations par hauts parleurs, signalétique appropriée et enfin avec un temps splendide a permis d'éviter tout risque d'accident et tout s'est déroulé normalement. Certes cela n'a pas permis au public de passage en gare d'admirer la machine en attendant son train.

Avant de vous présenter un résumé de cette assemblée voici déjà quelques chiffres :

18 nouvelles adhésions ont été enregistrées ce jour ce qui porte l'effectif à : 154 membres.

28 bons pour pouvoir nous ont été retournés.

70 membres présents.

Le Président ouvrait la séance à 15H30 en expliquant les raisons de ce changement de lieu. Il accueillait les participants et remerciait l'assistance, souhaitant la bienvenue à tous et aux personnalités à savoir : Mme Bernadette LACLAIS, représentant Mr Louis BESSON Maire de Chambéry, empêché ; Mr Michel BOUVARD, Député de la Savoie, Vice Président du Conseil Général ; Mr Gérard RASSAT, Directeur Délégué de l'infrastructure, représentant Mr Jean Marc LARIVOIRE, Directeur de la région SNCF de Chambéry, empêché et une délégation italienne de FERALP TEAM de Bussoleno avec laquelle nous travaillons conjointement dans le cadre du projet INTERREG III ALCOTRA.

1. **Rapport d'activités** : présenté par Georges JENNY.

Il rappelait l'historique de la 2CC2 3402, depuis son retrait du service le 26 avril 1974, puis son garage, successivement à Ambérieu, Clermont Ferrand (11 ans) , Montluçon (18 ans) et enfin son retour en terre savoyarde en janvier 2002.

Le fastidieux et long travail entrepris pour le décapage, la préparation de la machine pour la remise en peinture aux ateliers SNCF d'Oullins, les acheminements et le passage au tour en fosse de Vénissieux étaient à leur tour évoqués.

2. **Rapport financier** : présenté par Jean RASSAT.

Le trésorier évoquait la mémoire de Mr Jean BLANC, aujourd'hui disparu, ancien sénateur savoyard qui nous avait fait confiance dès nos débuts, par son soutien et sa présence à toutes nos manifestations.

Il rappelait que les éléments présentés étaient le résultat d'un travail de toute une équipe et que personne ne devait être oublié dans la réalisation de ce bilan.

Puis reprenant les éléments qui composent le dossier financier il exposait le fonctionnement comptable et les principes suivants :

- Utilisation de fiche comportant une double signature pour toute opération avec pièces justificatives.

- Détermination de l'avoir à la fin de chaque mois pour présentation au conseil d'administration lors de chaque réunion afin de n'engager de nouvelles dépenses qu'en fonction de la situation financière.

Quelques commentaires sur nos postes de dépenses et recettes démontraient une situation très claire : ci-après un rappel des totaux du « compte de résultat » pour 2004 :

Dépenses : 12345,42 €; Recettes : 35701,50 €; Différence : + 23356,08 €

Ce solde positif est cependant relatif car il est dû à un retard dans la réalisation et donc de facturation de travaux de la part des ateliers d'Oullins ; mais dès le premier trimestre 2005 cet excédent sera vite résorbé et la situation se retrouvera conforme aux prévisions.

Le rapport du trésorier est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

3. **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Conformément aux statuts, les membres démissionnaires souhaitant continuer leur action se représentent. Le Président demande également si d'autres membres se portent candidat pour entrer dans le conseil d'administration et prendre quelques responsabilités.

- Pas de candidats ; l'actuel conseil est donc reconduit.

4. **Perspectives 2005 :**

Nous allons bien sûr poursuivre le programme INTERREG III dont nous nous sommes fait l'écho à plusieurs reprises. Cela nécessite un suivi très précis, d'une part de la réalisation effective des opérations prévues et, d'autre part, des subventions reçues en fonction de l'état d'avancement du programme.

Il faut souligner que les montants engagés sont importants et que l'échelonnement dans l'attribution des subventions peut conduire à une situation financière plus délicate.

Aussi M M. BOUVARD et Mme B. LACLAIS ont apporté des précisions sur les différentes subventions et les relations entretenues avec l'APMFS pour la mise en valeur du patrimoine.

5. **Conclusion :**

Après avoir répondu à quelques questions posées par les participants, le Président les remerciait pour leur attention et les invitait au verre de l'amitié dans la voiture conférence.

Point sur la situation après cette assemblée :

- **Les travaux sur la 2CC2 3402 :**

Bien moins spectaculaire que la nouvelle livrée mais surtout vitaux, les travaux continuent en se concentrant dans un premier temps sur la partie frein et l'appareillage interne.

Le démontage des réservoirs internes, compte tenu de leur volume, pose quelques difficultés dues à un accès évidemment bien moins aisé que les réservoirs latéraux ; mais cela devrait être rapidement résolu.

A l'intérieur, le nettoyage de l'appareillage pour retirer les poussières de grenailage qui se sont introduites malgré les protections, se poursuit. Là aussi l'opération est lente car l'espace est restreint et, on ne peut pas tout démonter pour en faciliter l'accès.

Vous l'avez peut-être remarqué lors de l'assemblée, il manque encore sur le toit de la machine les planchers latéraux : le ponçage et le traitement sont également en cours.

- **La locomotive « VICAT » : (anciennement cimenterie CHIRON)**

L'association a acquis pour 10 € auprès du Groupe VICAT une locomotive de type industriel dite aussi « boîte à sel » datant de 1927, construite à Belfort par la SACM.

Cette machine, garée depuis plusieurs années, était utilisée sur le site de l'usine VICAT de la Revériaz, pour la manœuvre des trains de ciment et de laitier sur l'embranchement et les voies du site. Elle fonctionnait en captant son énergie à l'aide d'une perche de type « trolley » à partir d'une caténaire alimentée sous 600 V continu.

Après inspection des organes de roulement et des boîtes d'essieux par les services techniques de la SNCF, la machine a pu être acheminée au dépôt (fin d'avril) où elle est stationnée derrière la 2CC2 3402.

Là aussi, les travaux de décapage de la tôle ont commencé, cette fois-ci avec de la poussière de ciments en plus!



La locomotive VICAT lors de son départ vers le dépôt de Chambéry fin avril 2005.

- **La locomotive CC 20001 :**

Non, nous ne l'avons pas oubliée puisque nous nous activons, en relation avec les ateliers d'Oullins à en préparer la remise en état de présentation. En fonction de leur planning de production la machine pourrait être repeinte pour la fin de l'année 2005, mais tout cela est encore à confirmer.

Comme pour la 2CC2 3402, le transfert vers Oullins est à prévoir. Cette opération nécessite du temps et la coordination entre plusieurs services SNCF pour en permettre la bonne réalisation.

- **En voiture s'il vous plait !**

Dans le cadre du projet INTERREG, il est également prévu la réalisation de trains touristiques. Pour cela l'APMFS, qui ne parlait jusqu'à présent que de locomotive s'est vue confier par la Direction du Matériel SNCF la restauration d'une voiture voyageur. Il s'agit d'une voiture OCEM de configuration A₃B₅ qui est le prototype de ce genre de véhicule.

Longtemps stationnée à Saintes, elle a été acheminée à Ambérieu. Elle est dans un état très dégradé, nous apporterons toute notre attention sur la faisabilité de sa restauration.

- **Cartes de membres 2005 :**

Ce courrier est également l'occasion de vous adresser votre carte de membre pour l'année 2005 pour les personnes à jour de cotisation. Pour les retardataires il est toujours possible de régler la cotisation encore fixée à 20 € par chèque à l'ordre de l'APMFS et à adresser au siège de l'association.

Le conseil d'administration remercie à nouveau l'ensemble des adhérents, les dirigeants de la SNCF, et les diverses personnalités qui, par la confiance qu'ils nous ont accordée, nous aident dans la réalisation de nos objectifs.

Tous les travaux déjà accomplis, en à peine deux ans, sont le résultat d'un esprit d'équipe et la convergence des efforts et du soutien que nous devons à tous.

Aussi pour tous, et surtout pour ceux qui n'ont pu être présents à cette assemblée pour admirer la vedette du moment, nous joignons une photo de la machine.

Pour l'organisation des journées du patrimoine, qui se dérouleront le samedi 17 et le dimanche 18 septembre, nous recherchons des volontaires pour étoffer l'équipe présente sur les stands de l'APMFS. Ceux qui souhaitent s'associer dans cette démarche peuvent nous laisser leurs disponibilités et leurs coordonnées dès que possible.

De même, si vous désirez vous joindre à l'équipe qui assure les travaux de restauration qui ont lieu tous les mercredi soir de 16H30 à 19H00 et un samedi matin sur deux de 8H00 à 12H00, il est nécessaire de contacter un des responsables suivants :

Pierre GALLET : 04 79 28 30 81

Jacques DOYEN : 04 79 61 46 25

François COPPA : 06 22 04 11 81

N'hésitez pas à consulter le site www.apmfs.org pour plus d'informations ou à nous laisser un message sur apmfs@wanadoo.fr

L'été s'est installé et c'est peut être la période des congés pour beaucoup d'entre vous ; nous vous souhaitons donc d'agréables vacances, et nous vous donnons rendez-vous lors des journées du patrimoine.

Cordialement,

Le Président,

François COPPA.